



Revue de presse hebdomadaire 07

LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE

DU 15 AU 21 FEVRIER 2010

SOMMAIRE

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

Coup d'Etat du 18 février 2010
Présidence

INTERNATIONAL

CEDEAO
Union Africaine
France
USA
ONU
UEMOA
Diplomatie

PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS

CFDR
MNSD-Nassara
FUSAD
ANDDH/ FIDH
CODDAE

ECONOMIE

IHPC
SNTN

SOCIETE

Santé

CULTURE ET SPORT

Semaine Jean Rouch à Niamey
Lutte traditionnelle

Coup d'Etat du 18 février 2010

« L'information est tombée tard dans la nuit d'hier. Le Chef d'Escadron Salou Djibo, est en effet le président du CSRD qui vient de prendre le pouvoir par la force, renversant ainsi le président Mamadou Tandja, au pouvoir depuis le 22 décembre 2000 [...] », *Libération Niger (19/02/10)*.

Communiqué du Conseil Suprême de la Restauration de la Démocratie :

« Chers compatriotes, en ce jour 18 février 2010, nous, Forces de Défense et de Sécurité, nous avons décidé de prendre nos responsabilités en mettant fin à la situation politique tendue que vous connaissez déjà. Le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD) a décidé de suspendre la Constitution de la 6^{ème} République et de dissoudre toutes les institutions qui en sont issues. Nous demandons à la population de garder son calme et de rester unie autour des idéaux qui animent le CSRD et qui pourront faire du Niger un exemple de démocratie et de bonne gouvernance, à l'instar des autres Etats épris de paix et de stabilité. Nous appelons l'opinion nationale et internationale à nous soutenir dans notre action patriotique pour sauver le Niger et sa population de la pauvreté, du mensonge et de la corruption. Nous demandons enfin à nos partenaires de faire confiance à notre armée qui est et demeure la garante de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et des intérêts supérieurs de la Nation », *Sahel Dimanche (19/02/10)*.

- « Ouf ! Le 18 février 2010 restera à jamais gravé dans la mémoire des Nigériens [...] La récréation est terminée. Ainsi finissent et périssent les dictatures du monde », commente *Le Courrier (19/02/10)*. « Nous n'avions pas cru un seul instant que les sombres desseins de Mamadou Tandja allaient triompher sur les idéaux nobles de la démocratie et de la bonne gouvernance », poursuit le journal dans un autre article.

- « Le politiquement correct amène tous les démocrates et la communauté internationale à condamner par principe ce coup de force ; mais tous s'accordent à reconnaître entre les lignes que cette intervention était nécessaire et salutaire », *Tamtaminfo (21/02/10)*. L'auteur met en garde cependant le CSRD contre les problèmes qui ne tarderont pas à survenir, notamment en termes de paiement des salaires ou de gestion de la crise alimentaire, « dans un contexte économique et financier particulièrement difficile ».

- *Le Sahel (22/02/10)* propose un portrait du Chef d'Escadron Salou Djibo, Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie : « [...] Chevalier de l'ordre du mérite du Niger, médaillé des Nations Unies (ONUCI), médaillé des théâtres d'opérations extérieures (RDC) ... Cet homme, marié et père de cinq enfants, serein et maîtrisant le maniement des armes lourdes, est très respecté dans l'armée. On le dit aussi très discret ».

Présidence

- Au lendemain du coup d'Etat militaire, le 19 février, le Chef de l'Etat M. Salou Djibou a reçu en audience une délégation de la CEDEAO composée du médiateur M. Abdulsalami Abubakar, du Président de la Commission M. Mohamed Ibn Chambas et de ministre sénégalais des Affaires Etrangères, M. Madické Niang, *Le Sahel (22/02/10)*. « LA CEDEAO est engagée à continuer la médiation et à travailler avec tous les Nigériens, toutes les forces politiques, la société civile et les syndicats pour rétablir rapidement la démocratie et la vie constitutionnelle normale », a déclaré M. bn Chambas à sa sortie d'audience. Pour le ministre d'Etat, ministre sénégalais des Affaires Etrangères, M. Madické Niang, « il faut se réjouir que le peuple puisse vaquer calmement à ses occupations, que le calme soit revenu, que le sang n'ait pas beaucoup coulé et que le peuple soit préservé [...] Connaissant la qualité des ressources humaines nigériennes, on est sûr qu'on trouvera les moyens qui permettront vite de remettre le Niger sur le train de la démocratie et de lui permettre d'engranger une stabilité définitive ».

- Le Président du CSRD, Chef de l'Etat, Chef d'Escadron Salou Djibo a reçu en audience, le 20 février, le Secrétaire Général de la CEN SAD, M. Mohamed El Madani Al Azari, dépêché par le Guide libyen Muammar Kadhafi pour s'enquérir des conditions de détention de l'ex- Président Mamadou Tandja et de sa famille, *Le Sahel (22/02/10)*.

- Le 21 février, le Président du CSRD a reçu une délégation conjointe ONU-UA-CEDEAO, en présence de M. Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de L'Union Africaine, de M. Mohamed Ibn Chambas, président de la Commission de la CEDEAO et du représentant de l'ONU en Afrique de l'Ouest, *Le Sahel (22/02/10)*. « Les membres du CSRD ont assuré à la délégation des trois organisations qu'aucun de leurs membres ne sera candidat lors des futures consultations électorales », a déclaré le Commissaire de l'UA à sa sortie d'audience. M. Ibn Chambas s'est dit pour sa part « rassuré que le cycle de la crise institutionnelle que nous avons connue au Niger [appartienne] désormais [au] passé ». « Nous sommes également encouragés du fait que les nouvelles autorités aussi sont pressées de finir le boulot pour retourner à leur devoir militaire », a-t-il ajouté.

INTERNATIONAL

CEDEAO

- Les dirigeants ouest africains se sont réunis le 16 février 2010 à Abuja sous la Présidence de M. Jonathan Goodluck, président nigérian par intérim. Se penchant notamment sur les crises politiques sévissant au Niger, en Guinée et en Côte d'Ivoire, le Sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO a exigé, selon *Le Courrier (19/02/10)* « la mise en place de sanctions sévères face à certaines crises de la sous-régions ». Dans une interview accordée à l'AFP, M. Mohamed Ibn Chambas, président de la Commission de la CEDEAO, a déclaré : « le développement et l'intégration économique ne pourront prospérer que dans une atmosphère de paix ». Les pays membres de la CEDEAO ont décidé, en outre, de maintenir les sanctions à l'égard du Niger, en attendant le retour à l'ordre constitutionnel normal. », précise le journal.

Extrait du Communiqué de la 37^{ème} Session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, 16 février 2010 :

« S'agissant de la situation au Niger, les Chefs d'Etats et de gouvernement ont salué le Général Abdulsalami Abubakar pour ses efforts de médiations inlassables au Niger. La Conférence a déploré les progrès limités enregistrés dans le cadre du dialogue inter-nigérien entamé le 21 décembre 2009 [...]. Elle a exhorté les deux parties à faire preuve de beaucoup de flexibilité et à place l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus de toute considération afin de mettre fin à l'impasse actuelle et de ramener rapidement le pays dans la légalité constitutionnelle ». La Conférence, en outre, a demandé à l'Union Africaine « de compléter le travail du Général Abdulsalami Abubakar en désignant un envoyé spécial pour le Niger. Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, a accepté de se mettre au côté du facilitateur pour poursuivre les efforts de médiation », en accord avec la délégation nigérienne, conduite à ce 37^{ème} Sommet par M. Ali Badjo Gamatié, alors Premier ministre du gouvernement, *La Voix du Sahel (17/02/10)*.

Union Africaine

Dans une déclaration rendue publique le 19 février 2010, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 216^{ème} réunion : (i) condamne la prise du pouvoir par la force intervenue au Niger le 18 février 2010 ; (ii) souligne que les instruments pertinents de l'UA condamnent systématiquement tout changement anticonstitutionnel, exige le retour rapide à un ordre constitutionnel fondé sur des institutions démocratiques et affirme la disponibilité de l'UA, en étroite collaboration avec la CEDEAO, à faciliter un tel processus ; (iii) décide, en application des instruments juridiques pertinents de l'UA, de suspendre la participation du Niger à toutes les activités de l'Union africaine jusqu'à la restauration effective de l'ordre constitutionnel, tel qu'il existait avant le référendum du 4 août 2009; (iv) réitère son appréciation et son ferme soutien aux efforts de la CEDEAO, en particulier à travers la médiation conduite par le Général Abdulsalami Abubakar, visant à faciliter le règlement rapide de la crise au Niger et le fonctionnement démocratique des institutions du pays, avec la participation et le soutien de l'ensemble des forces politiques, et l'encourage à poursuivre son action. Le Conseil exhorte les partenaires de l'UA à apporter leur plein appui aux efforts de la CEDEAO.

France

« La France condamne toute prise de pouvoir par des voies non-constitutionnelles. La France soutient pleinement la position et les efforts de la CEDEAO et de l'Union africaine. Elle appelle tous les acteurs à faire preuve de responsabilité dans l'intérêt de leur pays et du peuple nigérien. Elle engage tous les acteurs nigériens, y compris les forces armées, à trouver par le dialogue et dans les meilleurs délais une solution à la crise constitutionnelle. », déclaration du Porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, le 19 février 2010.

USA

Le Secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, M. Johnny Carson, a exprimé, le 21 février, « sa vive préoccupation face aux événements du 18 février 2010 au Niger, où un groupe mené par des officiers militaires affirme avoir renversé le gouvernement de M. Mamadou Tandja. Les États-Unis attachent une grande importance au retour rapide du Niger à la démocratie et à l'État de droit. Les États-Unis ont réagi avec une vive inquiétude aux actions illégales et inconstitutionnelles ayant abouti à la prolongation du mandat du président Tandja. Le groupe s'appelant le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie « doit rétablir au Niger la démocratie constitutionnelle qui existait avant la création de la Sixième République ». Le Secrétaire d'État adjoint offre ses assurances que les États-Unis continueront de soutenir les espoirs du peuple nigérien de voir l'ordre constitutionnel rétabli et une transition pacifique s'opérer à la faveur d'élections promptes, honnêtes et transparentes.

ONU

Dans un communiqué de presse publié le 19 février, le Secrétaire Général de l'ONU « condamne le coup d'Etat survenu le 18 février 2010 au Niger. Il réitère qu'il désapprouve tout changement anticonstitutionnel de gouvernement et toute tentative pour rester au pouvoir par des voies anticonstitutionnelles. Il prend note de la déclaration du CSRD indiquant son intention de rétablir l'ordre constitutionnel au Niger. A cet égard, le Secrétaire Général exhorte le Conseil à travailler promptement en vue d'atteindre cet objectif de manière consensuelle et inclusive avec l'ensemble de la société nigérienne. Le Secrétaire général appelle au calme et au respect de l'Etat de droit au Niger ainsi qu'au respect des droits humains. Il réitère la disponibilité des Nations Unies à soutenir toutes initiatives visant à résoudre la crise politique et constitutionnelle au Niger de façon pacifique et durable. »

UEMOA

Le Colonel Djibrilla Hima a pris part au 14^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'UEMOA, organisé à Bamako, le 20 février, *Le Sahel (22/20/10)*. « Nous sommes venus ici demander la compréhension de nos aînés Chefs d'Etat afin qu'ils nous soutiennent pour sortir de cette crise et remettre notre pays sur la voie de la démocratie », a déclaré le Colonel dit Pelé. « Dieu merci, avec le 1^{er} entretien que nous avons eu avec le Président malien, hôte du 14^{ème} Sommet et président en exercice de l'UEMOA, nous pensons que nous commençons à être bien compris [...]. Il n'y a actuellement aucun problème au Niger, a-t-il poursuivi, la situation est en train de se normaliser. Pour l'instant, tout ce que nous demandons, c'est la compréhension ». « Le CSRD rassure les uns et les autres que tout se fera dans la transparence et qu'à l'issue des élections libres et crédibles, le pouvoir sera remis à un régime démocratiquement élu, comme cela a été fait en 1999. L'armée nigérienne n'est pas une armée putschiste, a-t-il déclaré. « Ce sont toujours les acteurs politiques qui provoquent les conditions de l'irruption de l'armée sur le plan politique : si les gens avaient respecté les textes fondamentaux du Niger, c'est-à-dire la Constitution, s'ils avaient joué le jeu démocratique de la manière la plus correcte, il n'y aurait eu aucun problème ». Pour le Colonel Djibrilla Hima, les diverses manifestations de soutien au CSRD montrent « que les Nigériens se sentent soulagés, car nous sommes un peuple épris de liberté et d'une démocratie réelle ». Le colonel Pelé a, par ailleurs, affirmé que l'ancien Chef de l'Etat M. Mamadou Tandja se porte bien, ainsi que sa famille : « Il est en sécurité et son médecin traitant s'occupe correctement de lui. Il n'y a aucun problème concernant sa santé, encore moins sa vie », a-t-il déclaré pour rassurer les Chefs d'Etat. « Sa famille aussi est en sécurité dans leur propre résidence ». Pour conclure, le colonel Pelé a déclaré que l'ex-Président Mamadou Tandja ne sera pas jugé. « Ce qui est sûr, c'est qu'il s'est passé des choses fâcheuses qui sont dommageables. Mais on ne peut pas dire que tout ce que l'ex-président Tandja a fait

était négatif [...] Tout ce qui nous intéresse, c'est que le Niger revienne sur le droit chemin », a-t-il conclu.

- A l'issue du Sommet de l'UEMOA, Me Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, s'est exprimé sur la situation nigérienne : « Effectivement, j'ai rendu visite au président Tandja dès mon retour d'Addis-Abeba. Suite à notre rencontre, j'ai fait une déclaration publique sur certaines antennes de mon pays pour dire que j'étais pessimiste sur un dénouement heureux de la crise politique au Niger [...]. J'ai réitéré et confirmé cette opinion au sommet de la CEDEAO à Abuja. Car il y a deux parties en présence dans des négociations sans que l'une et l'autre n'acceptent de lever le moindre pas. En particulier, celle du président Tandja [...]. En tant que médiateur, je ne peux que demander à la junte de hâter le retour à une vie constitutionnelle normale. Personne ne sait le temps que cela va prendre parce que les militaires disent qu'il faut mettre de l'ordre. Mais une chose est certaine, le Niger doit se doter d'une nouvelle constitution », www.lefaso.net (22/02/10).

Diplomatie

Les ambassadeurs de Tunisie et du Mali, S.Exc. M. Mohamed Naceur Kort et S.Exc. M. Seydou Traoré, ont remis les copies figurées de leurs lettres de créances à Mme Aïchatou Mindaoudou, le 18 février 2010, *Sahel Dimanche* (19/02/10).

PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS

CFDR

Déclaration du 19 février 2010 :

Le Niger vit, depuis hier, jeudi 18 février 2010, sous un régime d'exception, suite à l'interruption de l'aventure de la sixième République par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSR). Cet événement majeur intervient à un moment où le Niger connaît, depuis le référendum anticonstitutionnel du 04 août 2009, une crise politique aiguë, née de la remise en cause du processus démocratique et des velléités de M. Tandja Mamadou d'imposer, de façon unilatérale, un changement de constitution. La démolition des institutions de la République et la suspension partielle de la Constitution qui en ont suivi, procèdent d'une logique d'instauration d'un ordre despotique qui jure avec les règles de l'Etat de droit. Le peuple nigérien attaché aux valeurs démocratiques qu'il a patiemment acquises au cours des vingt dernières années, s'est énergiquement opposé à cette confiscation autoritaire de sa souveraineté.

La crise étant installée, la CEDEAO a désigné un Médiateur en vue d'un dialogue politique inclusif. Mais la délégation gouvernementale a utilisé toutes sortes de manœuvres dilatoires en vue de faire échouer ce dialogue. La dernière sortie médiatique du Premier Ministre, le mercredi 17 février 2010, a définitivement convaincu les Nigériens que le gouvernement ne s'engagera jamais sur la voie d'un dénouement pacifique de cette crise politique. Pour toutes ces raisons la CFDR accueille avec soulagement la fin de la Sixième République, une République, en vérité, illégale et illégitime.

La CFDR accueille la fin de la Sixième République avec d'autant plus de soulagement que le régime défunt voulait contraindre les forces démocratiques à le combattre sur le seul terrain qu'il a lui-même choisi, celui de l'affrontement et de la violence. Cette violence, nous en sommes convaincus, aurait conduit notre pays dans une situation porteuse, à terme, de graves dangers et menaces pour sa stabilité et celle de la sous région. La CFDR prend bonne note de la déclaration du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie et, en particulier, de sa volonté exprimée de faire renouer le Niger avec la démocratie et la bonne gouvernance. La CFDR encourage le CSR dans sa décision de ramener le Niger à une vie constitutionnelle normale à la suite d'une transition démocratique qui devrait se consacrer essentiellement à l'élaboration et à l'adoption d'une Constitution consensuelle d'une part, et l'organisation, dans de brefs délais, d'élections générales libres et transparentes d'autre part.

Déclaration du 20 février 2010, à l'occasion de la marche de soutien pour la restauration de la démocratie :

Messieurs les Membres du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie...Au nom de la Coordination des Forces pour la Démocratie et la République, au nom de ses leaders et de l'ensemble de ses militantes et militants, l'honneur m'échoit de vous transmettre la déclaration rendue publique hier, vendredi 19 février 2010, déclaration dans laquelle la CFDR a appelé l'ensemble de ses structures sur toute l'étendue du territoire national à organiser des marches pour soutenir la restauration de la démocratie.

Comme vous le savez, la CFDR a tenu le 14 février 2010 un meeting à la Place de la Concertation pour constater l'échec du dialogue politique inter-nigérien initié sous l'égide de la CEDEAO, échec survenu par la seule faute de Monsieur Tandja Mamadou et de son gouvernement dont les manœuvres dilatoires ont entravé la recherche d'une solution pacifique à la crise politique nigérienne. Les événements survenus le 18 février 2010 ont été accueillis avec soulagement par l'ensemble du peuple nigérien, car ils marquent la fin d'une Sixième République illégale et illégitime.

Messieurs les Membres du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, le retour à une vie constitutionnelle normale est une étape incontournable pour que le Niger retrouve la paix intérieure et reprenne sa place dans le concert des Nations. Dans cet ordre d'idées, la CFDR est disposée à apporter sa contribution pour la réussite d'une Transition Démocratique devant se consacrer essentiellement à l'adoption d'une Constitution consensuelle et à l'organisation d'élections générales libres et transparentes.

- La représentation de la CFDR de Zinder est sortie massivement, le dimanche 21 février, pour apporter son soutien au Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, saluant « l'acte patriotique de ces dignes fils du Niger qui viennent de mettre fin ç une crise politique entretenue par un groupe d'individus qui ne défendent que leurs intérêts mesquins », *Le Sahel (22/02/10)*.

MNSD-Nassara

Réuni ce jour 21 février 2010 à l'effet d'examiner la situation politique du pays, née du Coup d'Etat militaire du 18 février 2010, le Bureau Politique National du MNSD-Nassara a fait la déclaration suivante :

- le 18 février 2010, pour la 4^{ème} fois en cinquante ans d'indépendance, les Forces de Défense et de Sécurité ont pris le pouvoir au moment même où siégeait le Gouvernement en Conseil des Ministres ;
- après avoir mis aux arrêts le Président de la République, Son Excellence Mamadou Tandja et tous les membres du Gouvernement qui s'y trouvaient, la junte a annoncé, en début de soirée, avoir mis fin au régime de la 6eme République, suspendu la Constitution et dissout toutes les institutions qui en sont issues. Ce coup d'Etat qui a occasionné des pertes en vies humaines, de nombreux blessés et de dégâts matériels importants, a été perpétré contre le régime en place sous le prétexte d'une « situation politique tendue », sachant que des efforts conjugués sont déployés en vue d'un aboutissement rapide et heureux du dialogue politique inter-nigérien, sous l'égide de la CEDEAO.

Le Bureau Politique National du MNSD-Nassara tient à présenter ses condoléances attristées aux familles des disparus et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Dans leur déclaration, les auteurs du coup d'Etat ont abusivement utilisé les termes de mensonge, de corruption et de pauvreté injustement attribués au régime, pour justifier leur forfait. Comment alors ne pas s'offusquer de telles allégations à l'allure de procès d'intention. En effet, quel nigérien de bonne foi peut-il ignorer les mesures courageuses prises par le Président Mamadou Tandja pour affirmer la souveraineté du Niger à travers les politiques minières et pétrolières hardies qu'il a initiées et mises en œuvre? Comment ne pas reconnaître ici, le Programme Spécial du Président de la République et les projets structurants engagés au plan national et dans toutes les régions de notre cher pays qui ont fortement contribué à améliorer quantitativement et qualitativement les conditions de vie de nos vaillantes populations ! Comment faire semblant d'oublier, sur le plan de la démocratie et du respect des Droits de l'Homme, que le Président Mamadou Tandja est un modèle ; n'en déplaise aux détracteurs et autres colporteurs d'intoxication de tous genres ! Monsieur le Président Mamadou Tandja, le MNSD-Nassara vous remercie et vous félicite.

Notre Parti, votre Parti, vous reste toujours fidèle et reconnaissant. Le Bureau Politique National du MNSD-Nassara condamne énergiquement le coup d'Etat du 18 février 2010 et tient pour responsables ses auteurs quant aux risques de dérapage et de détérioration de la situation politique, sociale et économique de notre-pays. Aussi, le Bureau Politique National du MNSD-Nassara, prend-t-il acte de la déclaration de la junte de « restaurer la démocratie » à travers une énième transition dont les contours ne sont pas encore clarifiés. Dans la conduite de cette transition qui doit être la plus courte possible, le MNSD-Nassara jugera et appréciera la junte par rapport aux actes qu'elle posera, notamment sa neutralité à l'égard des forces politiques en présence.

A cet égard, la prise de position d'une certaine classe politique tendant à faire sienne, la déclaration du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD) nous rappelle les multiples tentatives abjectes de récupération dont ses acteurs sont devenus désormais maîtres.

Le Bureau Politique National du MNSD-Nassara, exige la libération immédiate et sans condition du Président Mamadou Tandja et des membres du Gouvernement arbitrairement détenus par la junte.

Enfin, le Bureau Politique National du MNSD-Nassara demande à ses militantes, militants et sympathisants de rester calmes, unis et disciplinés, de ne pas répondre aux provocations de ceux qui prétendent être les bénéficiaires du coup d'Etat, de demeurer vigilants, et prêts à répondre à tout mot d'ordre du Parti, *Nigerdiaspora.net (21/02/10)*.

FUSAD

Dans une déclaration rendue publique le 20 février 2010, M. Marou Amadou, président du Front Uni pour la Sauvegarde des Acquis Démocratique : (i) Se félicite de la fin de la « 6^{ème} République » et de toutes ses institutions illégales dont le Chef Mamadou Tandja n'a finalement obtenu que 57 jours de bonus illicite ; (ii) Rend hommage aux martyrs de la démocratie ; (iii) Appelle le CSRD à tenir ses promesses de restauration de la démocratie dans les délais les meilleurs, en se concentrant essentiellement sur deux points : L'adoption d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections libres et transparentes ; (iv) demande la mise en accusation de tous les auteurs, co-auteurs et complices de la remise en cause de la constitution du 9 août 1999 pour parjure, haute trahison et atteinte à la sûreté de l'Etat dans le respect des principes du procès équitable ; (v) demande également au CSRD de veiller au respect des droits de l'Homme et des libertés sur l'ensemble du territoire national ; (vi) salue l'unité et le sens de responsabilité du peuple nigérien dans son combat résolu et constant pour la préservation des acquis démocratiques ; (vii) appelle l'Union africaine en particulier et la Communauté internationale en général à accompagner le peuple nigérien dans son processus de transition démocratique en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal.

ANDDH/ FIDH

Le 20 février, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et son organisation membre l'Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH), profondément préoccupées par la situation née du coup d'Etat militaire intervenu le 18 février 2010 au Niger, rendent publique la déclaration suivante.

A cette occasion, il est important de rappeler que depuis le début du processus de confiscation de la démocratie par le Président Tandja, l'ANDDH et la FIDH ont lancé à plusieurs reprises des appels pour le respect de l'ordre constitutionnel notamment la suspension de la 6^{ème} République, une République illégale et totalement fabriquée sur du faux.

Malheureusement, le Président Tandja est resté sourd à ces différents appels et a continué dans sa volonté obstinée à rester cramponné au pouvoir en dehors de toute légalité.

En plus de nos appels, la médiation menée sous l'égide de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également échoué du seul fait du refus systématique du Président Tandja d'accepter la proposition du Médiateur, l'ancien Président du Nigeria, le Général Abdulsalami Abubakar.

C'est donc dans ce contexte d'impasse politique qu'interviendra pour la quatrième fois dans l'histoire du Niger, l'irruption de l'armée sur la scène politique à travers le coup d'Etat du 18 février 2010.

Au regard de ce qui précède l'ANDDH et la FIDH :

1. Condamnent tout changement anticonstitutionnel de gouvernement ;
 2. Prennent acte de la déclaration du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD) selon laquelle, il s'engage à restaurer la démocratie, la bonne gouvernance et la justice au Niger ;
 3. Appellent le CSRD à mettre en place très rapidement un Gouvernement de transition de taille réduite qui s'attellera prioritairement à créer les conditions d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel à travers l'organisation dans les plus brefs délais d'élections démocratiques, libres, transparentes et pluralistes ;
 4. Appellent le CSRD au strict respect des Droits de l'Homme et de la démocratie ;
 5. Appellent les membres du CSRD à s'engager à ne pas se porter candidats lors des prochaines élections ;
 6. Appellent le CSRD à garantir l'intégrité physique et un traitement humain aux personnes arrêtées ;
- Enfin, l'ANDDH et la FIDH présentent leurs condoléances les plus attristées aux familles des victimes du coup d'Etat et souhaitent un prompt rétablissement aux blessés.

CODDAE

Le Collectif des Associations pour la Défense du Droit à l'Energie (CODDAE), par la voix de son coordonnateur national M. Moustapha Kadi, a rendu publique une déclaration, le 20 février 2010, relative au coup d'Etat.

Dans toutes les déclarations du CODDAE, nous avons toujours soutenu que dans un système qui se veut démocratique, l'intransigeance de la classe politique ne mène à rien qu'à des confrontations inutiles dans lesquelles les rapports de force sont susceptibles d'indiquer une issue finale qui ne sera que problématique pour un Etat de droit. Se résigner à reconnaître une défaite crée évidemment une controverse qui conduit inéluctablement à une lutte perpétuelle. De ce fait, tout le monde a observé ces derniers mois un cycle infernal de confrontations et de contestations dont la conséquence a été l'installation d'un désordre interminable et paralysant et pour lequel la finalité était prévisible.

Dans une telle atmosphère de jangle, lorsque les troubles et l'instabilité s'installent, le climat social ouvre la porte à tous les abus et à toutes les injustices. Les dirigeants d'hier du Niger savent que la tension permanente n'est profitable à aucun moment aux populations. Aujourd'hui avec l'irruption de l'armée dans l'arène politique, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que notre pays a perdu inutilement du temps précieux dans des diatribes en invective et en contestations.

Malheureusement, cette intransigeance a conduit le dialogue inter-nigérien, amorcé sous l'égide de la CEDEAO dans une impasse patente où la seule issue a été le changement très rapide mais violent du régime du Président Tandja Amadou par le coup d'Etat militaire du jeudi 18 février 2010 intervenu à 13 heures ayant entraîné plusieurs morts, la suspension de la Constitution décriée de la 6^{ème} République et la dissolution de ses Institutions.

Cette situation déplorable, somme toute attendue et clairement condamnée par principe par la Communauté Internationale, impose à ses auteurs la réalisation de l'espoir des nombreux compatriotes qui attendaient à travers le dialogue inter-nigérien l'installation des règles de jeu apaisé pour la dévolution du pouvoir, ce qui suppose l'élaboration d'une Constitution de la 7^{ème} République, d'un Code électoral véritablement démocratique accepté de tous en tenant compte des expériences politiques vécues. C'est dire que le retour à une vie constitutionnelle est l'unique solution envisageable qui mérite tout le soutien tant de la Communauté nationale qu'internationale afin d'accompagner le Niger dans cette épreuve.

Notre pays ayant déjà perdu beaucoup de temps dans la marche vers son développement, se doit d'être urgemment doter d'Institutions démocratiques crédibles déjà proposées par le Médiateur de la CEDEAO et entérinées par ses Chefs d'Etat lors de la dernière réunion tenue à Abuja le mardi 16 février 2010. Les propositions issues de la feuille de route du Général Abdoul Salami Aboubakar, peuvent en effet servir de support pour aider les Forces Armées Nigériennes à poursuivre le travail patriotique de recherche d'un consensus national en réunissant toutes les forces vives de la nation.

Pour le CODDAE, le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD) doit aller vite, très vite même, car les problèmes pressants de notre pays ne doivent plus souffrir d'aucun retard même justifié pour aboutir à la restauration de la démocratie et au respect des droits de l'Homme qui sont les objectifs communs aux forces vives de la nation, à la communauté Internationale et au CSRD qui a déclaré être venu aider à la restauration de la démocratie. Cela doit intervenir dans une transition démocratique de douze mois, durée dès lors proposée et acceptée par les Chefs d'Etat de la CEDEAO. En tout état de cause, dans le cadre démocratique, l'Armée Nigérienne reste et demeure républicaine.

ECONOMIE

IHPC

« Baisse de 1,6% de l'indice harmonisé des prix en janvier 2010 », annonce *Le Sahel (15/02/10)*.

SNTN

La société nationale des transports nigériens « est en passe d'être liquidée par la banque BIA-Niger », faute de pouvoir régulariser sa situation financière, *L'Événement (16/02/10)*. Le gouvernement, qui avait mis en place un plan de redressement en 2008, a finalement décidé de verser les fonds destinés à la SNTN, à la création d'une nouvelle société dénommée Compagnie Nigérienne de Transport des Produits Stratégiques (CNTP), dont le capital sera partagé entre l'Etat du Niger, la SONIDEP, la SPEN et la SOPAMINE. Les conséquences sociales de cette liquidation seront « incalculables », notamment en termes d'emplois.

SOCIETE

Santé

« 5 cas de virus H1N1 détectés au Niger, les malades guéris, selon le ministère de la Santé », titre *Le Courrier (19/02/10)*.

CULTURE ET SPORT

Semaine Jean Rouch à Niamey

A l'occasion du 6^{ème} anniversaire de la mort de Jean Rouch, survenue le 18 février 2004 au Niger, le CCFN organise une exposition des photographies de Jean Rouch, père de l'anthropologie visuelle, du 15 février au 7 mars, annonce *Le Sahel (18/02/10)*. Ses nombreux films ont permis, selon Mme Mariama Hima, ethno-anthropologue nigérienne, de vendre l'image du Niger et de revaloriser nos cultures ». Le colloque « projet Jean Rouch », organisé à Paris en novembre dernier, a donné une fois de plus l'occasion, selon elle, « de porter un peu plus cette richesse culturelle [nigérienne] à travers la caméra de Jean Rouch ».

Lutte traditionnelle

« Fin du 31^{ème} championnat national de lutte traditionnelle à Zinder : le champion Laminou Maidabba d'Agadez se succède à lui-même », *Le Sahel (22/02/10)*.